

LES FONDAMENTAUX DE LA NORME IAS19

Appréhender la comptabilisation des avantages au personnel selon la norme

1 JOUR, 7 HEURES

FINANCE / SOLVABILITÉ
II

CODE : AFI20

Objectifs de la formation

Appréhender les principes fondamentaux de la norme IAS 19 avantages du personnel.

Distinguer les régimes à cotisations définies des régimes à prestations définies.

Expliquer l'évaluation actuarielle.

Calculer les engagements dont les indemnités de fin de carrière

Savoir traiter les écarts actuariels.

Établir le reporting des engagements sociaux

Parmi nos formateurs

- KABBOURI Omar
Formateur,

Public concernés

- Services comptable, commercial, Ressources humaines, Comp & Ben, administratif et financier Actuaire.

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

La norme IAS 19 (également appelée "Avantages du personnel") traite de la comptabilisation des avantages sociaux offerts par les employeurs à leurs employés. Elle vise à garantir que les avantages sociaux offerts aux employés soient correctement évalués, comptabilisés et reflétés dans les états financiers des entreprises.

Cette norme comptable a fortement favorisé l'externalisation des engagements sociaux des grandes

entreprises vers les assureurs.

Des comptes épargne-temps aux médailles du travail, en passant par les indemnités de fin de carrière et la couverture santé des anciens salariés, les domaines couverts sont multiples.

IAS 19 s'est imposée comme la référence internationale pour le traitement des engagements sociaux et les assureurs doivent maîtriser les rouages et les dispositions de cette norme devenue définitivement incontournable.

Appréhender le champ lexical et le cadre législatif applicable en normes IFRS et en normes Françaises

- Découvrir le vocabulaire spécifique lié aux avantages sociaux.
- Expliquer les principes fondamentaux des normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et plus spécifiquement de la norme IAS 19.
- Découvrir les textes législatifs et réglementaires français qui ont un impact sur la comptabilité des avantages sociaux.
- Relier ces textes aux normes IFRS et à la norme IAS19

ATELIER Quiz individuel de connaissance | Le champ lexical des avantages du personnel

Identifier les objectifs, enjeux et champ d'application de la norme IAS 19

Les objectifs et enjeux de la norme IAS 19

- Complexité de l'évaluation des engagements postérieurs à l'emploi
- Enjeux comptables et financiers
- Divergences entre les normes françaises et les IFRS

Le périmètre de la norme IAS 19

- Distinguer les avantages à court terme (tels que les salaires, les primes, etc.) des avantages à long terme (comme les régimes de retraite).
- Cerner les implications comptables des avantages postérieurs à l'emploi (par exemple, les indemnités de fin de carrière).
- Examiner le traitement des indemnités de cessation d'emploi conformément à la norme IAS 19

CAS PRATIQUE Cas pratique en sous-groupes | Distinguer les différentes catégories d'avantages et d'indemnités

Catégories d'avantages postérieurs à l'emploi

- Définir les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies
- Étudier les différences entre ces deux types de régimes d'avantages sociaux.
- Appréhender la complexité des régimes à prestations définies
- Examiner les défis liés à l'évaluation des engagements postérieurs à l'emploi, notamment les avantages de retraite.
- Identifier les avantages sociaux postérieurs à l'emploi relevant des contrats d'assurance

CAS PRATIQUE Cas pratique individuel | Avantages postérieurs à l'emploi : distinguer Cotisations définies et Prestations définies

Évaluer et comptabiliser les avantages postérieurs à l'emploi

- Expliquer les principes de la comptabilisation des régimes à cotisations définies selon les normes IFRS
 - Appliquer les méthodes d'évaluation des régimes à prestations définies selon les normes IFRS
-

Évaluation des régimes à prestations définies

- Identifier les hypothèses actuarielles nécessaires pour évaluer les engagements de retraite
 - Calculer l'obligation par régime en tenant compte des caractéristiques des bénéficiaires
 - Identifier les actifs du régime et leur impact sur le bilan
 - Appréhender les règles de comptabilisation des régimes à prestations définies selon les normes IFRS
-

Comptabilisation des régimes à prestation définies

- Analyser les écarts actuariels et leur traitement comptable
 - Gérer le coût des services passés et leur incidence sur le résultat
 - Traiter les événements exceptionnels tels que les modifications ou les cessions de régimes
 - Comptabiliser la provision pour avantages postérieurs à l'emploi selon les normes IFRS
-

ATELIER Étude de cas collective | Application de la méthode des unités projetées aux Indemnités de Fin de Carrière (IFC)

Appréhender la comptabilisation dans les états financiers

- Présenter les règles de comptabilisation au bilan des actifs et passifs liés aux contrats d'assurance selon les normes IFRS
 - Expliquer les composantes du compte de résultat des entités d'assurance selon les normes IFRS
 - Distinguer les autres éléments du résultat global des entités d'assurance selon les normes IFRS
 - Évaluer l'impact des opérations d'assurance sur le tableau des flux de trésorerie selon les normes IFRS
-

ATELIER Étude de cas collective | Situer dans les états financiers IFRS les engagements IAS 19

Dates

| Paris | Classe virtuelle |
|------------|------------------|
| 11/06/2024 | 11/06/2024 |
| 24/09/2024 | 24/09/2024 |
| 28/11/2024 | 28/11/2024 |

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de

type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.